

mêmes prétentions. **De son métier.** Par état : *Un tel, tonnétier de son métier.* — Habituellement, dans sa manière d'être habituelle : *Un homme noble de naissance et fripon de son métier.* **Être du métier,** S'entendre à quelque chose pour l'avoir pratiqué. — *Elle est du métier,* C'est une femme de mauvaise vie. **Homme de tout métier,** Homme qui est prêt à tout pour se tirer d'affaire. **Il est de tous métiers et il ne peut vivre,** C'est un intrigant maladroite. **Faire son métier,** Ne pas se mêler de ce qui regarde les autres ; **FAITES VOTRE MÉTIER, et laissez-nous tranquilles.** **Faire métier de,** Faire profession de, s'occuper habituellement de. **Faire métier et marchandise de,** Prodiger : **FAIRE MÉTIER ET MARCHANDISE DE mensonges.** — Signifie aussi Faire un trafic honteux de. **Savoir son métier,** Être habile en quelque chose, savoir s'y prendre. **Gâter le métier,** Vendre ou travailler à trop bas prix. **Avoir le cœur au métier,** Mettre du zèle et une sorte d'amour à ce que l'on fait. **Jouer un tour de son métier,** Donner, Servir un plat de son métier, Régaler d'un plat de son métier, Jouer un tour comme on sait le faire, comme on a l'habitude de le faire. **Apprendre à quelqu'un son métier,** Le mettre à sa place, lui donner une leçon. **Mettre une chose sur le métier,** L'entreprendre.

— Admin. Se disait, dans l'ancienne Flandre, de certaines circonscriptions administratives.

— Archéol. **Métier de table,** Chandelier en usage au moyen âge et dont le tube, à section quadrilobée, recevait cette espèce de bougie de cire à quatre corps soudés et à quatre mèches que l'on appelait flambeau. **Quelquef. Le flambeau lui-même.** V. FLAMBEAU.

— Art culin. Ancienne pâtisserie du genre des oublies, cuites entre deux fers et roulées. **On les appelait aussi CORNETS DE MÉTIERS ou DU PETIT MÉTIER.**

— Cout. anc. **Corps de métier,** Corps organisé des artisans d'une même profession, soumis à des règlements spéciaux et divisés en maîtres, compagnons et apprentis. **Entreprendre sur le métier.** Se disait d'un compagnon qui travaillait hors de l'atelier de son maître.

— Littér. et b.-arts. Partie matérielle et comme mécanique d'un art : *Un poète qui n'a que du MÉTIER.*

— Techn. Machine au moyen de laquelle on confectionne un tissu : **MÉTIER à tisser.** **MÉTIER à broder.** **Cuve** dans laquelle le vinaigrier pressure la lie du vin. **Premier métier,** Première liqueur que tire le brasseur de la cuve matière où il a transformé le malt en diastase. **Deuxième métier,** Liqueur qu'il retire ensuite. **Métier battant, Métier ouvrant,** Métier à étoffes en activité.

— Prov. : **Il n'est point de sot métier,** Toutes les professions sont bonnes. **Il n'est si petit métier qui ne nourrisse son maître,** On peut gagner de quoi vivre dans toutes les professions. **Chacun son métier, les vaches seront bien gardées,** Chacun doit s'occuper exclusivement de son affaire pour que tout en aille mieux. **C'est un méchant métier que celui qui fait pendre son maître,** C'est une triste profession que celle de voleur. **De tous les métiers, il est des pauvres et des riches,** Il y a des gens misérables dans tous les états.

— ALLUS. LITTÉR. :

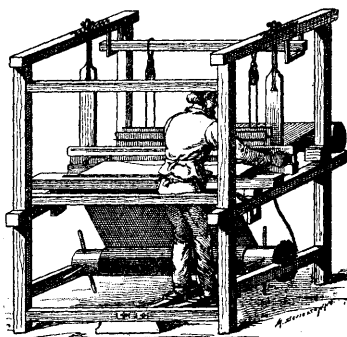
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Vers de Boileau (*Art poétique*, ch. 1^{er}). [Ne vous lassez pas de revoir, de corriger, de perfectionner ce que vous avez fait.]

— SYN. Art, état, parti, profession. V. ART.

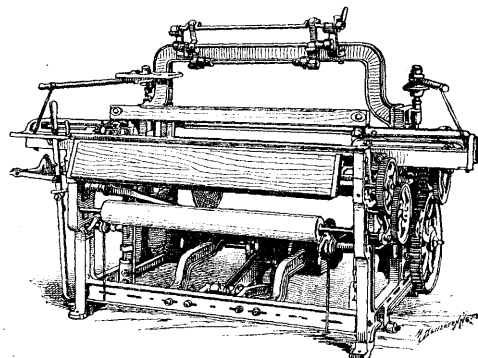
— ENCYCL. V. CORPORATION.

— Techn. Le **métier** est, pour les tisserands, l'instrument sur lequel sont tendus, soit les fils à tisser, soit l'étoffe à broder, soit le canevas qui doit recevoir la tapisserie. Suivant son usage et sa forme, on le nomme **métier à broderie** (V. BRODERIE), **simple métier**, **métier à tapisserie**, et, pour les tisserands, **métier à basses lisses**, **métier à hautes lisses**, **métier Jacquard**, etc. Les bonnetiers se servent d'un **métier pour le tricot**. (V. BONNETERIE.) Enfin, l'introduction de la mécanique dans l'industrie des tissus a conduit à la création de **métiers automatiques ou mécaniques**.

Le **métier** est un bâti de bois ou de fonte. Le **métier à broder** ou à **tapisserie** est constitué par un châssis que



Métier à tisser. (Main.)



Métier à tisser. (Mécanique.)

deux pieds supportent et qui peut osciller autour de ses points d'attache. C'est dans ce châssis que l'on tend l'étoffe ou le canevas à broder. Le **métier de tisserand** se compose en principe de quatre **montants**, que des **traverses**

maintiennent en place. Entre les montants d'arrière est un cylindre, l'**ensouple**, sur lequel s'enroulent les fils de chaîne. Vers le milieu du métier sont suspendus deux organes : les **lames**, composées de barres de bois que relient des fils verticaux ou **lisses**, et qui, vers leur milieu, portent des mailons recevant les fils de chaîne. Après avoir traversé les lames, les fils s'engagent entre les dents d'un peigne suspendu à un battant pouvant basculer autour d'un axe généralement placé en haut des montants. Sur l'avant du bâti est fixé un second rouleau horizontal, l'**ensoupleau**, destiné à recevoir l'enroulement du tissu fabriqué. En outre, sur la partie antérieure et inférieure du métier sont disposées deux pédales ou **marches** reliées aux lames au moyen de fils et de leviers. V. TISSAGE.

— Jeux. Les **métiers animés** ou **mimés**. 1^o Les joueurs se divisent en deux camps : l'un qui joue, l'autre qui devine, et ils intervertissent les rôles chaque fois qu'on a deviné. Un métier étant choisi, les partenaires du camp qui joue imitent chacun un acte de ce métier, que l'autre camp doit ensuite deviner. On indique souvent la première lettre du nom du métier choisi.

2^o Un joueur fait le cheval ; les autres, à tour de rôle, sautent sur lui à califourchon et demandent : « Quel est votre métier ? » Le cheval ayant fait connaître le métier, le questionneur doit, sous peine de le remplacer, nommer sans hésiter un des outils de ce métier.

MÉTIER (ti-é — anciennem. *mestier*; du lat. pop. *misterium*, même sens, altérat. du lat. *ministerium*, office, service) n. m. Exercice d'un art manuel, en vue d'en tirer un moyen d'existence : *Le MÉTIER de maçon, de tailleur.*

— Profession quelconque : *Le MÉTIER d'auteur.* **Profession** que l'on ravale en l'exerçant en vue du seul salaire : *Faire un MÉTIER de son art.* **Chose** que l'on fait habituellement : *Le MÉTIER de coquette.* **Ce à quoi l'on travaille, ce qu'on s'efforce de réaliser** : *Il n'y a point au monde un si terrible MÉTIER que de se faire un grand nom.* (La Bruy.)

— Offices, fonctions : *La poule arole de petits cailloux qui font dans son gésier le MÉTIER de dents.*

— Loc. div. : *Jalousie de métier,* Rivalité entre personnes de même profession ou qui ont les mêmes vues, les